

manité ingrate, oublieuse, il n'a pas voulu qu'elle eut d'autre gloire que la gloire de l'avoir aimé.

Elle repose dans le seul rayonnement de l'amour. Sur le monument renouvelé en 1687, le Père Massoulié, commissaire des Dominicains en Alsace, fit graver l'inscription suivante :

" Dans ce tombeau repose le corps d'une très pieuse sœur dont le nom est inconnu. Elle était forcée de détourner ses regards de l'image du crucifix, craignant de mourir sous l'étreinte de la douleur et de l'amour dont elle était saisie à la vue des plaies du Christ. Le provincial lui ordonna dans le chapitre de fixer son regard sur le crucifix et, en un instant, elle expira, tuée de douleur et d'amour, et elle fut ensevelie au même endroit." —L. C.

(D'après les annales Dominicaines).

PRIÈRES SOLLICITEES

PRIONS POUR LES DÉFUNTS, spécialement pour : MM. Narcisse Catudal, décédé à Napierville ; Bélonie Galipeau, à Ste-Christine ; Nap. Desjarlais, à Anthony ; Joseph-Victor Henrotte, à Northbridge, Mass. ; Amable Goyette, à Richmond Station ; Thomas Ostis, à Ste-Félicité ; Basile Thibodeau, à Winthrop ; Basile Bérubé, à Ste-Félicité ; Antoine Fortin, à Québec ; Joseph Grenier, à Magog ; Frs. Baulme, à Belle-Rivière ; pour Mme Vve J. B. Dufasse, à Joliette ; Mme Isidore Frenette, à River Point, R. I. ; Mme Jean Ostis, à Ste-Félicité ; Mme Louis Trempe, à Maskinougé ; Mad. Emérence Bérubé, à Ste-Félicité ; Mme Petrus Plamondon, à Québec ; Mme Adéline Lemieux, à St-Louis de Gonzague ; Mme Céline LeBel, à Somersworth ; Mme Cyrille Richer, née Eleuthère Bourque, décédée à St-Marc du Richelieu, à l'âge de soixante-six ans ; pour Mlles Letitia Gauthier, à Québec ; Emérence Cailler, à St Jean Dorchester ; Victoria Lapierre, à Central Falls, Sarah French et Mme Nicole, à Trois-Pistoles, M. Garneau et Mlle Fleurange, à Québec. Pour M. le chanoine PRINCE, curé de St-Maurice.

A toutes ces fins, et pour toutes ces personnes, disons, matin et soir :

Nous vous en supplions, Seigneur, secourez vos serviteurs que vous avez rachetés par votre Sang précieux.

100 jours d'ind. pour les confrères du P. S.

Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il. *200 jours d'ind. une fois par jour.*

LÉON XIII, 20 juin 1892.

ERRATA.—Au lieu de *Les facilités de la prière*, veuillez lire *Les facilités de la prière* (No. de février, page 446).